



# ADMISSIONS rentrée septembre 2018

## IRTS Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne

### Site de Montrouge

<b>Assistant de service social</b>	Epreuves	Ecrit	Oral
ASS	Session 1	Jeudi 19 octobre 2017 - 8h30	du 6 au 10 novembre 2017
Durée de la formation - 3 ans	Session 2	Mercredi 29 novembre 2017 - 13h30	du 13 au 22 décembre 2017
	Session 3	Mercredi 10 janvier 2018 - 8h30	du 29 janvier au 9 février 2018
	Session 4	Jeudi 15 février 2018 - 13h00	du 15 au 30 mars 2018
	Session 5	Mercredi 12 mars 2018 - 8h30	du 26 au 27 mars 2018
	Session 6*	Mardi 29 mai 2018 - 8h30	du 11 au 15 juin 2018
	Session 7*		
	Tarif	98 €	
Formation initiale	Formation financée par le Conseil régional Ile-de-France - Frais d'inscription IRTS : 600 € par année – 350 € de gestion de dossier + 250 € de frais de scolarité. + inscription Université		
Formation en situation d'emploi	Formation financée par l'employeur - CIF, contrat pro, d'avenir... - 7 542 € par an		

<b>Conseiller en économie sociale familiale</b>	Epreuves	Oral
CESF	Session 1	du 23 au 26 janvier 2018
Durée de la formation - 1 an	Session 2	du 19 au 23 février 2018
	Session 3	du 12 au 14 mars 2018
	Session 4	du 14 au 18 mai 2018
	Session 5	du 25 au 29 juin 2018
	Session 6	du 10 au 13 juillet 2018
	Tarif Oral	
Formation initiale	Formation financée par le Conseil régional Ile-de-France - Frais d'inscription IRTS : 600 € par année – 350 € de gestion de dossier + 250 € de frais de scolarité. + inscription Université	
Formation en situation d'emploi	Formation financée par l'employeur - CIF, contrat pro, d'avenir... - 7 046 €	

<b>Educateur de jeunes enfants</b>	Epreuves	Ecrit	Oral
EJE	Session 1	Jeudi 19 octobre 2017 - 8h30	du 6 au 10 novembre 2017
Durée de la formation - 3 ans	Session 2	Mercredi 29 novembre 2017 - 13h30	du 13 au 22 décembre 2017
	Session 3	Mercredi 10 janvier 2018 - 8h30	du 29 janvier au 9 février 2018
	Session 4	Jeudi 15 février 2018 - 13h00	du 15 au 30 mars 2018
	Session 5	Mercredi 4 avril 2018 - 8h30	le 30 avril & le 2 mai 2018
	Tarif	98 €	98 €
Formation initiale	Formation financée par le Conseil régional Ile-de-France - Frais d'inscription IRTS : 600 € par année – 350 € de gestion de dossier + 250 € de frais de scolarité. + inscription Université		
Formation en situation d'emploi	Formation financée par l'employeur - CIF, contrat pro, d'avenir... - 6 550 € par an		

<b>Educateur spécialisé</b>	Epreuves	Ecrit	Oral
ES	Session 1	Jeudi 19 octobre 2017 - 8h30	du 6 au 10 novembre 2017
Durée de la formation - 3 ans ou 1 an	Session 2	Mercredi 29 novembre 2017 - 13h30	du 13 au 22 décembre 2017
	Session 3	Mercredi 10 janvier 2018 - 8h30	du 29 janvier au 9 février 2018
	Session 4	Jeudi 15 février 2018 - 13h00	du 15 au 30 mars 2018
	Session 5	Mercredi 4 avril 2018 - 8h30	le 30 avril & le 2 mai 2018
	Session 5 bis	Mardi 29 mai 2018 - 8h30	du 6 au 15 juin 2018
	Session 6*		
	Session 7*		
	Tarif	98 € pour les ES en 3 ans et 50 € pour les ES en 1 an	
Formation initiale 3 ans	Formation financée par le Conseil régional Ile-de-France - Frais d'inscription IRTS : 600 € par année – 350 € de gestion de dossier + 250 € de frais de scolarité. + inscription Université		
Formation en situation d'emploi ES en 3 ans	Formation financée par l'employeur - CIF, contrat pro, d'avenir... - 6 343,33 € par an		
Formation en situation d'emploi ES en 1 an	Formation financée par l'employeur - CIF, contrat pro, d'avenir... - 5 930 €		

<b>Moniteur-éducateur</b>	Epreuves	Ecrit	Oral
ME	Session 1		du 20 au 24 novembre 2017 - uniquement pour les candidats dispensés de l'écrit
Durée de la formation - 2 ans	Session 2	Mardi 16 janvier 2018 - 13h30	du 12 au 16 février 2018
	Session 3	Lundi 5 mars - 13h30	du 12 au 14 mars 2018
	Autres sessions	Ouvertes pour ME en situation d'emploi uniquement - Contacter le service	
	Tarif	98 €	98 €
Formation initiale	Formation financée par le Conseil régional Ile-de-France - Frais d'inscription IRTS : 600 € par année – 350 € de gestion de dossier + 250 € de frais de scolarité.		
Formation en situation d'emploi	Formation financée par l'employeur - CIF, contrat pro, d'avenir... - 6 240 € par an		

\* liste complémentaire - Chaque année des places se libèrent après la diffusion des résultats. La liste complémentaire permet aux candidats admis de rentrer en formation en fonction du nombre de places à nouveau disponible.